

Fiche signalétique

Selon le Système général harmonisé

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Date d'émission 2020-03-23

Date de révision 2020-04-02

Version 2.03

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Crimson (Non-Registered) Hand Sanitizer** pour Xerox Personnel
N° de pièce 502P11720

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Désinfectant pour les mains à usage personnel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox
 Wezembeekstraat, 5
 B1930 Zaventem
 Belgium

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité
Téléphone +32 (2) 713 14 52 (Français)
 +32 (2) 713 14 53 (Nederlands)
Télécopieur -
Adresse de courriel ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

Sans objet

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s)

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer



Mot indicateur



Danger

Mentions de danger

H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

H336 - Peut causer de la somnolence et des étourdissements
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
P241 - Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction
P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P405 - Garder sous clef
P501 - Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

2.3 Autres dangers

Peut être nocif par inhalation, ingestion ou absorption cutanée Peut être nocif en cas d'ingestion

Note spéciale

Les recommandations formulées sur ce SDS s'appliquent au matériel fourni dans les contenants à usage personnel. Des recommandations pour de grandes quantités de ce matériel sont disponibles sur demande.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de danger
Alcool isopropylique	70-80	67-63-0	200-661-7	Flam. Liq. 2 Eye Irrit. 2 STOT SE 3	H225 H319 H335 H336

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Eau	20-25	7732-18-5	231-791-2	--	--
Glycérol	1-3	56-81-5	200-289-5	--	--
Hydrogen peroxide	0-1	7722-84-1	-	Acute Tox. 4 Skin Corr. 1A Ox. Liq. 1	H302 H314 H271

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin
Contact avec la peau	Aucun en utilisation appropriée
Inhalation	Aucun en utilisation appropriée
Ingestion	NE PAS faire vomir, Rincer la bouche, Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente, Obtenir des soins médicaux

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë	
Yeux	Aucun effet connu
Peau	Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Aucun effet connu
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes
-------------------------	-----------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Peut émettre vapeurs toxiques lorsque soumis à l'action d'un feu
---	--

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

Autres informations

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Inflammabilité Inflammable
Point d'éclair 18.3 °C / 64.9 °F
Méthode vase clos

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs ou la brume, Chaleur, flammes et étincelles, S'assurer une ventilation adéquate

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts, Empêcher le produit de pénétrer dans les drains

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
 Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux, Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.- Ne pas fumer

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé

7.3 Types d'utilisation particuliers

Soins personnels

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Union européenne
Alcool isopropylique	STEL 400 ppm TWA: 200 ppm	
Hydrogen peroxide	TWA: 1 ppm	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun dans des conditions normales d'utilisation

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Aucun équipement de protection particulier requis, Éviter le contact avec les yeux
Protection des mains	Aucun équipement de protection particulier requis.
Protection de la peau et du corps	Aucun équipement de protection particulier requis
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection particulier requis.

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les drains
--	---

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide	Odeur	Alcool
État physique	Liquide	Couleur	Incolore
Point d'éclair	18.3 °C / 64.9 °F	Méthode	vase clos
Point de fusion / point de congélation	-89 °C / -127 °F		
Point/intervalle d'ébullition	83 °C / 181 °F		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité	Inflammable		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
	Supérieures 2%	Inférieure	12.7%
Pression de vapeur	43.2 hPa (32.4 mmHg) at 20.0 °C (68.0 °F)		
Densité de vapeur	2.1		
Densité			
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	399 °C / 750 °F		
Température de décomposition	Non déterminé		
Viscosité	Aucun renseignement disponible		
Propriétés comburantes	Non applicable		

9.2 Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles, Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

10.5 Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Incomplete combustion and thermolysis produces potentially toxic gases such as carbon monoxide, carbon dioxide, various hydrocarbons, aldehydes and soot

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.

Renseignements sur les
composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcool isopropylique	5045 mg/kg (Rat)	4059 mg/kg (Rabbit)	72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
Glycérol	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m ³ (Rat) 1 h
Hydrogen peroxide	1518 mg/kg (Rat)	9200 mg/kg (Rabbit)	2000 mg/m ³ (Rat) 4 h

Toxicité chronique

Cancérogénicité Inclassable comme cancérogène pour l'humain

Autres effets toxiques

Sensibilisation Ne devrait pas provoquer de sensibilisation cutanée
Effets mutagènes Devrait pas être mutagène
Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction

Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible

Risque d'aspiration Non applicable

11.2 Informations sur d'autres dangers

**Propriétés de perturbation
endocrinienne** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

Toxicité aquatique aiguë Pas de données disponibles au niveau du produit

Toxicité sur le milieu aquatique chronique - Pas de données disponibles au niveau du produit

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

BCF 3.16

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

12.7 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets Il doit être éliminé conformément à la législation locale, nationale ou internationale pour les liquides inflammables.

No d'élimination des déchets CED 14 06 03*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 No ONU/ID

1219

14.2 Nom officiel d'expédition

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Solution d'alcool isopropylique

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

3

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement

Pas un polluant marin

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable

Réglementation	No ONU/ID	Nom officiel d'expédition	Classe de danger	Classe de danger subsidiaire	Groupe d'emballage	Exceptions
ICAO/IATA	UN1219	alcool isopropylique	3	--	II	--
IMDG/IMO	UN1219	alcool isopropylique	3	--	II	--

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Selon le règlement (CE) no 1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2020-03-23

Date de révision 2020-04-02

Note de révision

Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

• Supplier SDS

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Alcool isopropylique	STEL 500 ppm STEL 1250 mg/m ³ TWA 400 ppm TWA 999 mg/m ³	TWA 200 ppm STEL 400 ppm Skin	STEL 400 ppm STEL 980 mg/m ³	AGW 200 ppm AGW 500 mg/m ³	
Glycérol	STEL 30 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	AGW 200 mg/m ³	
Hydrogen peroxide	STEL 2 ppm STEL 2.8 mg/m ³ TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³	TWA 1 ppm TWA 1.5 mg/m ³ STEL 3 mg/m ³ STEL 2 ppm	TWA 1 ppm TWA 1.5 mg/m ³		

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Alcool isopropylique	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	SS-C** TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	STEL 800 ppm STEL 2000 mg/m ³ TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ C	STEL 2000mg/m ³ TWA 500mg/m ³ S*	TWA 500 mg/m ³ Ceiling 1000 mg/m ³ S*
Glycérol	TWA 10 mg/m ³	SS-C** TWA 50 mg/m ³ STEL 100 mg/m ³			TWA 10 mg/m ³ Ceiling 15 mg/m ³
Hydrogen peroxide	TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³	SS-C** TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³ STEL 2 ppm STEL 2.8 mg/m ³	STEL 2 ppm STEL 2.8 mg/m ³ TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³		TWA 1 mg/m ³ Ceiling 2 mg/m ³

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Alcool isopropylique	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	TWA 200 ppm STEL 400 ppm C(A4)		TWA 400 ppm TWA 980 mg/m ³ STEL 500 ppm STEL 1225 mg/m ³	STEL 203 ppm STEL 500 mg/m ³ TWA 81 ppm TWA 200 mg/m ³
Glycérol	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	
Hydrogen peroxide	TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³	TWA 1 ppm C(A3)		TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³ STEL 3 mg/m ³	

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Alcool isopropylique	TWA 900 mg/m ³ STEL 1200 mg/m ³	TWA 200 ppm TWA 490 mg/m ³	TLV 150 ppm TLV 350 mg/m ³ Indicative STEL 250 ppm Indicative STEL 600 mg/m ³	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 250 ppm STEL 620 mg/m ³	TWA 100 ppm TWA 245 mg/m ³ STEL 125 ppm STEL 306.25 mg/m ³
Glycérol	TWA 10 mg/m ³			TWA 20 mg/m ³	
Hydrogen peroxide	TWA 0.4 mg/m ³	TWA 1 ppm	TLV 1 ppm	TWA 1 ppm	TWA 1 ppm

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
	STEL 0.8 mg/m ³	TWA 1.4 mg/m ³	TLV 1.4 mg/m ³ Binding STEL 2 ppm Binding STEL 3 mg/m ³	TWA 1.4 mg/m ³ STEL 3 ppm STEL 4.2 mg/m ³	TWA 1.4 mg/m ³ STEL 2 ppm STEL 2.8 mg/m ³

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.